



B”H

Likoutei Si'hot - Résumé de la Si'ha

Volume 17 | Be'houkotai | Si'ha 1

1) Au début de la Paracha, Rachi commente les mots « Si dans mes décrets vous marchez » : on aurait pu penser qu'il s'agit ici de l'observance des Mitsvot, mais étant donné que le texte continue par « et mes Mitsvot vous garderez », on est contraints d'admettre que « si dans mes décrets vous marchez » s'applique à la fatigue dans l'étude de la Torah.

Comment Rachi sait-il qu'il ne s'agit pas simplement de l'étude de la Torah mais bien de la fatigue dans celle-ci ?

Lorsqu'il commente les mots « Mes Mitsvot », Rachi dit que cela fait référence à la fatigue dans l'étude qui a pour but d'accomplir les Mitsvot. Or, ceci est étonnant : toute la raison pour laquelle Rachi interprète « Mes décrets » comme la fatigue dans l'étude et que dans la suite du verset on évoque « Mes Mitsvot ». Pourtant, avec ce second commentaire, Rachi semble indiquer que « Mes Mitsvot » désigne aussi la fatigue dans l'étude ! Le premier commentaire n'a donc plus de sens !

2) L'étude de la Torah fait partie des 613 Mitsvot, et c'est la raison pour laquelle on récite une bénédiction la concernant. De ce fait, « Mes Mitsvot » inclut aussi l'étude. Rachi doit donc trouver ce qui est désigné par « Mes décrets » qui ne soit pas inclus dans « Mes Mitsvot » : il en conclue donc qu'il s'agit de la fatigue dans l'étude, étant donné qu'on est quitte de la Mitsva d'étudier même si on ne s'y est pas fatigué.

3) Pourquoi mentionner l'étude avec fatigue avant les Mitsvot ? Même une simple étude permet de connaître la loi pour pouvoir accomplir les Mitsvot ! En revanche, l'étude simple doit précéder l'étude accomplie avec fatigue, et ici l'ordre semble donc avoir été inversé.

Rachi répond à cette question dans son second commentaire. En effet, en commentant « Mes Mitsvot », il n'est pas en train d'expliquer le sens de ces mots, mais d'expliquer pourquoi la fatigue dans l'étude est placée avant les Mitsvot. Ce commentaire est donc la suite du précédent. Il précise alors que cette fatigue a pour but « d'accomplir et d'appliquer » les Mitsvot, au même titre que l'étude sommaire.

4) Il est connu qu'il y a plusieurs catégories de Mitsvot : les Edout (témoignages), les Michpatim (Mitsvot compréhensibles) et les 'Houkim (décrets, au-delà de la logique).

Ainsi, Rachi aurait pu se suffire de dire que « Mes décrets » correspond aux lois supra-rationnel, les 'Houkim, et que « et mes Mitsvot » correspond à celles qui sont rationnelles. Par cela, il aurait aussi été en accord avec son commentaire à propos d'Avraham, lorsqu'il a traduit « mes Mitsvot » par « les lois qu'on aurait accomplies même sans la Torah ».

5) En réalité, Rachi ne pouvait pas donner cette explication car notre Paracha se tient après le Don de la Torah. De ce fait, les Mitsvot sont donc des ordres de D.ieu et nous permettent de nous attacher à Lui. Le terme « mes Mitsvot » désigne donc toutes les Mitsvot. En revanche, Avraham vivait avant le Don de la Torah, et il n'y avait pas de Mitsvot à proprement parler. Le terme « mes Mitsvot » désignait donc les lois intelligibles, qu'il était logique d'accomplir à ce moment-là, d'où le commentaire de Rachi à cet endroit.

6) Comme dit précédemment, l'explication de Rachi « se fatiguer dans lors de l'étude de la Torah » n'est pas une traduction du mot « décrets » mais bien du fait que la Torah parle déjà, dans notre contexte, des Mitsvot.

Cependant, il n'en est pas moins que ces deux notions restent liées, puisque rien n'est au hasard dans la Torah, qui plus est dans la Torah écrite, qui illumine chaque chose.

7) En effet, le mot « décret », « 'Houka » se réfère à des Mitsvot qui ne sont pas compréhensibles et qui sont accomplies uniquement car telle est la volonté de D.ieu. Mais le mot « 'Houka » signifie également « gravure ». L'action de graver se réalise avec plus d'efforts que celle d'écrire. De même, l'accomplissement des Mitsvot irrationnelles est également plus difficile. Tout cela rejoint l'idée évoquée par Rachi, selon laquelle cette expression fait allusion à la fatigue et aux efforts dans l'étude de la Torah.

8) C'est par cet effort dans l'étude, allant même jusqu'à dépasser la compréhension, que l'on peut lier le rationnel et l'irrationnel. En effet, même l'étude, qui consiste à comprendre et intégrer chaque chose, comporte un aspect supra-rationnel.